

Période du 10 au 31 octobre 2026

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

L'IFAC propose aux cabinets d'audit de petite et moyenne taille un outil de classification des clients destiné à les aider à transformer les informations sur leurs clients en actions stratégiques

L'IFAC a lancé un outil de classification des clients destiné à aider les cabinets de petite et moyenne taille (SMP) à acquérir une compréhension structurée et utile à la prise de décision concernant leurs clients. Cet outil, téléchargeable et à remplir, peut aider les cabinets à hiérarchiser leurs ressources, à adapter leurs services, à gérer les risques et à renforcer leur rentabilité et leur efficacité à long terme. L'outil comprend deux modèles personnalisables :

• Le modèle d'évaluation guide les cabinets dans l'évaluation de leurs clients selon quatre grands critères — valeur financière, engagement et relation, potentiel de croissance et adéquation opérationnelle — et dans leur classement en «partenaires stratégiques», «clients stables et fiables», «clients à surveiller» ou «candidats à la sortie».

• Le modèle stratégique aide les cabinets à relier les résultats de leur évaluation à leurs objectifs stratégiques, plans d'action, indicateurs clés de performance et méthodes de mesure.

Chaque cabinet étant différent, les critères de classification peuvent être adaptés à la juridiction, à la clientèle, aux valeurs et aux priorités stratégiques du cabinet. Une réévaluation régulière peut aider à maintenir l'alignement des décisions du cabinet sur ses objectifs à long terme, à mesure que les besoins des clients et l'orientation du cabinet évoluent.

Pour en savoir plus cliquez ici

IFAC – Communiqué de presse – 13 octobre 2026

CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES D'AUDIT (IAASB)

L'IAASB publie un *eNews* spécial consacré aux révisions des normes ISA 330, ISA 500 et ISA 520

L'*eNews* propose une revue des révisions des normes ISA 330, 500 et 520 via les webinaires et les vidéos enregistrés dans le cadre de la consultation qui se clôture le 15 décembre 2026.

Pour en savoir plus cliquez ici

IAASB – Communiqué de presse – 26 octobre 2026

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE

ACE publie sa Newsletter consacrée aux sujets d'audit et d'assurance d'octobre 2026

Dans sa Newsletter *Audit Policy Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- ACE publie un nouvel article sur l'IA générative en audit et assurance qui explore les opportunités pratiques, les risques et les considérations associés à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (GenAI) dans les missions d'audit et d'assurance, principalement dans les cabinets de petite et moyenne taille (SMP).
- Le CEAOB a publié ses avis techniques sur l'élaboration d'une norme européenne d'assurance limitée pour les informations de durabilité, en réponse à la demande de la Commission européenne d'évaluer la Norme internationale sur l'assurance durabilité (ISSA) 5000 et d'identifier d'éventuels ajouts ou exclusions spécifiques à l'UE.
- ACE a répondu à la communication de la Commission Européenne sur la compétitivité dans le marché bancaire unique.
- ACE a publié une fiche d'information cartographiant l'adoption et la mise en œuvre de la Norme internationale d'audit pour les entités moins complexes (ISA for LCE) dans 32 juridictions. La norme offre une alternative à l'ensemble complet des Normes internationales d'audit pour les audits d'entités moins complexes et offre le même niveau d'assurance raisonnable. Huit juridictions ont adopté la norme ou en autorisent l'utilisation : les cinq pays nordiques, la République Tchèque, la Portugal et la Slovaquie ; la Suisse et la Turquie ont, quant à eux, défini des délais d'adoption.
- L'IESBA a publié des questions-réponses sur la mise en œuvre de la norme IESSA (International Ethics Standards for Sustainability Assurance).

Pour en savoir plus cliquez ici

Accountancy Europe publie sa Newsletter dédiée aux PME d'octobre 2026

Dans sa Newsletter *SME Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- La Commission Européenne lance le nouveau Paquet Équité pour accroître la mobilité de la main-d'œuvre, avec notamment les propositions législatives suivantes :

✓ une loi sur la portabilité des compétences (Skills Portability Act - SPA), introduisant un cadre commun pour la portabilité numérique et la comparaison des qualifications et compétences,
✓ une directive rectificative sur la reconnaissance des qualifications professionnelles,
✓ une proposition de directive établissant des règles communes pour la reconnaissance des qualifications des ressortissants non européens souhaitant exercer des professions réglementées dans l'UE.

Pour les PME, l'avantage majeur de ces proposition est un accès plus facile à des professionnels qualifiés et moins d'obstacles lors du recrutement transfrontalier.

Pour en savoir plus cliquez ici

Accountancy Europe publie sa Newsletter fiscale d'octobre 2026

Dans sa Newsletter *Tax Policy Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- La Commission européenne (CE) appelle l'Allemagne, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Hongrie à instaurer des sanctions efficaces, proportionnelles et dissuasives en cas de violation de la directive sur la coopération administrative en matière fiscale (DAC). Elle considère que

la législation de ces pays impose des sanctions manifestement trop faibles pour dissuader le non-respect des groupes d'entreprises multinationales ou des particuliers impliqués dans une planification fiscale agressive via des dispositifs fiscaux transfrontaliers.

- La CE a proposé de prolonger deux mécanismes existants de lutte contre la fraude à la TVA jusqu'au 30 juin 2030, garantissant la continuité jusqu'à l'entrée en vigueur des nouvelles exigences de déclaration numérique de la TVA dans le cadre de la législation sur la TVA à l'ère numérique (ViDA) : le mécanisme optionnel de paiement inversé (RCM) et le mécanisme de réaction rapide (QRM).
- La CE sollicite l'avis des parties prenantes sur l'Omnibus fiscal et la refonte du DAC.
- Les ministres des finances de l'UE révisent la liste des juridictions non coopératives à des fins fiscales : le Panama et le Vietnam ont été retirés de l'Annexe I (liste des juridictions non coopératives) ; le Vanuatu a également progressé en matière de transparence fiscale mais reste inscrit à l'annexe I ; Anguilla a été ajoutée à l'annexe I pour ne pas avoir corrigé les lacunes dans son cadre d'échange d'informations. La liste de l'UE est mise à jour deux fois par an pour refléter les évolutions des politiques fiscales des juridictions et leur respect des normes internationales de bonne gouvernance fiscale.

Pour en savoir plus cliquez ici

ACE - Communiqués de presse – 12, 19 et 26 octobre 2026